

Période du 5 octobre au 18 décembre

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
MIDI 11H45 - 12H30	Perles & Co. Jordane 10 enfants CM1-CM2	Initiation Football Vincent 18 enfants Toutes classes	Jeux Informatique Vincent 10 enfants Toutes classes	Jeux de cartes Vincent 14 enfants Toutes classes
MIDI 12H30-13H15	Mini-Jeux Anne Cécile 18 enfants Toutes classes	Scoubidous Jordane 10 enfants CE2-CM1-CM2	Lecture de contes Jordane 18 enfants CP-CE1	Philatélie AUBINEAU Phillippe 12 enfants Toutes classes
SOIR 16H00 - 17H15	Art-Zen Anne-Cécile 14 enfants Toutes classes	Atelier sophro ludique Baudry Christine 12 enfants Toutes classes	Echecs Echiquier niortais 16 enfants CM1-CM2	M'Ton Goûter Vincent 12 enfants Toutes classes
		Danse Anne Cécile 18 enfants Toutes classes	Récup' Jordane 10 enfants CE1-CE2-CM1-CM2	

COUPON DE PRE-INSCRIPTION A REMETTRE

Période du 5 octobre au 18 décembre

La participation aux activités est subordonnée à l'inscription aux temps d'accueils périscolaires (restauration - 1^{ère} heure du soir)

Activités au choix par ordre de préférence

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
MIDI 11H45 - 12H30	Perles & Co. <input type="checkbox"/>	Initiation Football <input type="checkbox"/>	Jeux Informatique <input type="checkbox"/>	Jeux de cartes <input type="checkbox"/>
MIDI 12H30-13H15	Mini-Jeux <input type="checkbox"/>	Scoubidous <input type="checkbox"/>	Lecture de contes <input type="checkbox"/>	Philatélie <input type="checkbox"/>
SOIR 16H00- 17H15	Art-Zen <input type="checkbox"/>	Atelier sophro ludique <input type="checkbox"/>	Echecs <input type="checkbox"/>	M'Ton Goûter <input type="checkbox"/>
		Danse <input type="checkbox"/>	Récup' <input type="checkbox"/>	

Un récépissé de validation d'inscription sera remis à chaque enfant avant le début du trimestre.

L'enfant suivra le cycle d'activité sur toute la durée prévue par les organisateurs et assistera à chaque tranche horaire dans sa totalité. Lorsqu'il s'agit d'animation en soirée, je m'engage donc à ne pas venir le chercher avant la fin de l'activité.

Il est possible que l'activité ne convienne pas à votre enfant. Merci de nous en tenir informé rapidement, afin que nous puissions éventuellement la proposer à d'autres.

En cas d'absence inexpliquée de l'adulte responsable de la prise en charge de l'enfant à la fin des animations du soir (18h30), j'ai bien pris note que, pour des raisons évidentes de sécurité, l'enfant sera remis aux autorités compétentes à savoir la Police Nationale ou la Gendarmerie.